Dossier annuel de renseignements
Semaines à Thèmes

ENFANT

Nom : …… Prénom : ……

Né(e) le : …..... / ….....…… / …… Age : …….. ans. Sexe : ❒ M ❒ F

TAILLE : …… POIDS : ……. POINTURE : ……

Portable de l'enfant (si l'enfant est en possession d'un téléphone aux S.A.T): ……

FAMILLE

Représentant(s) légal(aux) :

Nom : …….. Prénom : …….. Qualité : ……

portable : ……..…….

Nom : …… Prénom : ……. Qualité : ……...

portable : ……..…….

Adresse postale :
……..…….....

……..……..…….....

Code postal : …… Commune : ……

Mail : ……

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

N° de sécurité sociale du responsable légal : ……..

N.B : TOUTES les pages de ce dossier sont à remplir et à signer <u>pour l'année</u>

AUTORISATIONS PARENTALES

↳ AUTORISATIONS *(à cocher)*

❒ J'autorise ❒ Je **n**'autorise **pas** mon enfant à partir seul de la structure d'accueil au retour des activités à partir de 17h00 et décharge la Municipalité de toute responsabilité

❒ J'autorise ❒ Je **n**'autorise **pas** mon enfant (à partir de 9 ans) à pratiquer de la **RANDO PALMEE** et (à partir de 11 ans) un **BAPTEME DE PLONGEE**
➡ **Remplir l'autorisation suivante**

❒ J'autorise ❒ Je **n**'autorise **pas** mon enfant (à partir de 11 ans) à pratiquer de **l**a **SPELEOLOGIE**

❒ J'autorise ❒ Je **n**'autorise **pas** mon enfant (à partir de 14 ans) à pratiquer du **PARAPENTE**

↳ AUTORISATION DE REPRODUCTION ET DE REPRESENTATION DE PHOTOGRAPHIES

(parent ou tuteur)

Je soussigné(e) Mme /Mr……

❒ AUTORISE ❒ **N**'AUTORISE **PAS**

la municipalité de La Garde à photographier et à utiliser l'image de mon enfant mineur

Nom et Prénom de l'enfant :……

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit du nom, j'autorise l'éditeur à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies prises dans le cadre de la présente.

Les photographies pourront être exploitées et utilisées directement par l'éditeur ou être codées par des tiers, sous toutes formes ou tous supports connus ou inconnus à ce jour, dans le monde entier sans aucune limitation, pour une durée de 1 an, intégralement ou par extraits, notamment :

L'Hebdomadaire, Le Vivre à La Garde, des invitations, des affiches, le site Internet, le Petit à Petit, l'Info Jeune, des programmes divers, sous toutes formes d'édition de livre relié et illustré ou bien encore des œuvres audiovisuelles.

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, ni d'utiliser les photographies, objets de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Signature :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un dossier informatisé par la Mairie de La Garde dans le but de gérer les inscriptions des Semaines à thèmes.
Elles sont destinées au service jeunesse et sont conservées pendant une année.
Conformément aux lois 78-17 « Informatique & Liberté « et « RGPD « du 20/06/2018, vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification ou d'opposition en contactant :
« Service-Jeunesse.lst@ville-lagarde.fr «.

De 9 à 17 ans : à remplir quel que soit le stage choisi.

Autorisation parentale pour :

la plongée avec bouteille - apnée - randonnée palmée

Nom de l'enfant:…… Age : ……..

Prénom : ……..

Je déclare avoir pris connaissance des informations et des risques encourus ci-dessous. En conséquence, je confirme que mon enfant ne présente aucune anomalie constitutionnelle ou acquise, aucune maladie, aucune prise d'alcool ou de produits stupéfiants, contre-indiquant un stage pack découverte de plongée sous-marine.

Je soussigné(e) *Mr, Mme*……..…… déclare avoir été informé(e) des risques encourus en plongée sous-marine et prendre la responsabilité de toutes déclarations erronées concernant les antécédents de mon enfant,

Nom et Prénom de l'enfant : ……

et autorise celui-ci à effectuer un baptême de plongée sous-marine.

Fait à…… le……

Signature :

Conditions de pratique :

➢ Le baptême de plongée est une expérience épanouissante et inoubliable, ouvert à tous dès 8 ans.
Il est réalisé autour de la presqu'île de Giens ou de Porquerolles en fonction des conditions météo.
La profondeur maximale atteinte est de 6m, elle est réduite à 3m pour les 10-14 ans et 2m pour les 8-10 ans. La durée de l'immersion est comprise entre 10 et 20 minutes. Le baptisé est seul avec le moniteur.
Le baptême est sans danger si vous respectez les consignes données ci-dessous.

➢Une plongée découverte est réalisée et ouverte dès 8 ans. La profondeur maximale atteinte est de **6m**.

Les plongées sont sans danger si vous respectez les consignes suivantes, entre autre :

- écouter les explications du ou des moniteurs, faire répéter en cas d'incompréhension,
- dans l'eau ne pas lâcher de la bouche le détendeur,
- rester calme ne pas trop palmer et/ou gesticuler,
- équilibrer les oreilles tout au long de la descente,
- ne pas toucher la faune et la flore, (piqûre d'oursin, de rascasses…),
- respirer normalement par la bouche sans bloquer la respiration,
- communiquer par geste avec le moniteur pour l'informer en cas de problème,
- à la surface ne pas lâcher le détendeur de la bouche.

Un certificat médical est demandé, par sécurité, par le Service Jeunesse pour le pratiquer. En cas de doute sur votre forme physique ou psychique ne pas hésiter à demander l'avis d'un médecin, si possible connaissant le sport ou la plongée.
Un avis spécialisé peut être préférable pour certains problèmes de santé chroniques ou temporaires.
Citons, sans que cette liste soit limitative, les problèmes :

- Cardiaques, rénaux, Respiratoires (asthme, pneumothorax…), Neurologiques (épilepsie..) ou psychiatriques, tétanie…, ? Diabète, maladies endocrines…, Problèmes ORL, oculaires…, Grossesse, Certains médicaments.

Bien sûr vous n'avez pas à nous indiquer vos soucis de santé. Nous vous demandons simplement de lire l'avis ci- dessus.

Réglement intérieur des activités du Service Municipal Jeunesse 2025/2026

ADMISSION - INSCRIPTION

Article 1/ Conditions de participation

Les « ***Semaines à Thèmes*** » sont réservées en priorité aux jeunes gardéens âgés de 9 à 17 ans. Les jeunes n'habitant pas la commune seront inscrits directement sur une liste d'attente, ils pourront être admis, à l'issue des inscriptions gardéennes, dans la limite des places disponibles et selon une grille de tarif spécifique.

Les inscriptions immédiates aux séjours ne pourront pas excéder 50% du nombre de séjours proposés par période de vacances sans passer sur une liste d'attente.

Pour les séjours à *Paris / Séjour Européen, séjours Découvertes et séjour Neige*, la priorité sera donnée à ceux qui n'y ont respectivement jamais participé ; les autres seront positionnés sur liste d'attente.

Article 2/ Information et inscription

Les inscriptions seront enregistrées par le Service Municipal Jeunesse à la Maison de la Jeunesse. Les dates d'ouverture et de clôture des inscriptions seront mentionnées sur les plaquettes d'information et / ou affiches disponibles sur le site de la ville et dans les structures municipales.

Article 3 /Déroulement de l'inscription

Les parents retirent à la Maison de la Jeunesse le dossier relatif au stage et/ ou à l'adhésion de leurs enfants. Cette pré-inscription, valable pour un délai de **8 jours ouvrables**, permet de constituer le dossier complet en vue de l'inscription définitive de l'enfant. Les parents ne pourront retirer que les dossiers de leurs propres enfants.

L'inscription ne sera effective que lorsque le dossier en retour est complet.

Article 4 /Pièces à fournir

LES FAMILLES DEVRONT FOURNIR TOUTES LES PHOTOCOPIES DES PIÈCES SUIVANTES :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Pièce d'identité de l'enfant en cours de validité *(ou livret de famille)*
- Carnet de vaccinations à jour *(page vaccins)*
- Attestation de Quotient Familial CAF à défaut dernier avis d'imposition
- Attestation d'assurance en responsabilité civile (*en cours de validité*.)
- Le certificat médical joint au dossier
- Dossier dûment rempli (dûment rempli pour l'année + **autorisations activités)**
- Pass Nautique *(délivré en piscine - sans limite de validité)*

N.B : TOUTES les pièces à fournir, ci-dessus, sont obligatoires.

PARTICIPATION FINANCIÈRE – RÈGLEMENT

Article 5 /Calcul
La participation financière aux frais de fonctionnement de l'activité est calculée en fonction des ressources et de la composition de la famille (quotient familial) et selon une grille tarifaire disponible à la Maison de la Jeunesse et sur les plaquettes d'information.
Le paiement se fera après les activités, à la réception de la facture envoyée par la municipalité. Les inscriptions seront considérées comme DEFINITIVES 15 jours avant le début des vacances. Toute inscription donnera lieu à un paiement obligatoire, aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence volontaire. Tout défaut de règlement constaté auprès de la municipalité entrainera l'annulation de l'inscription de l'enfant.

SÉCURITÉ – DISCIPLINE

Article 6 /Obligation de la municipalité
La municipalité, gestionnaire de l'activité, est assurée pour les risques inhérents au fonctionnement de ses activités.

Article 7/ Obligations des parents
Les parents devront obligatoirement contracter une assurance pour garantir la responsabilité civile de leur(s) enfant(s) et en fournir la preuve au moment de l'inscription à l'activité. Il est fortement recommandé de souscrire une assurance « accident corporel ».

Article 8/ Droit de la municipalité
La municipalité se réserve le droit d'exclure un participant si son comportement n'est pas conforme à la charte de vie collective qu'il aura préalablement signée. Dans ce cas, aucun remboursement ne pourra être demandé.

Article 9 / Responsabilité
Pendant la durée de l'activité, les jeunes sont placés sous la responsabilité des intervenants spécialisés. En dehors de ces activités ils sont sous la responsabilité des animateurs. En tout état de cause, ils doivent respecter les règles de sécurité d'hygiène et de vie en collectivité.

Article 10 / Réunion
Les jeunes ont l'obligation de participer à la réunion de préparation de chaque séjour avec ou sans nuitée sous peine d'annulation de leur participation au séjour.

ABSENCE- JUSTIFICATIFS

Article 11/ Absence
Pour les absences (maladie ou raison exceptionnelle), un certificat ou un justificatif devra être fourni impérativement à la direction.

Article 12/ Remboursement
Le remboursement se fera exclusivement sur présentation d'un certificat médical ou justificatif (voir article 11) et d'une demande écrite de la famille. A ce remboursement seront déduits des jours de carence selon le motif de l'absence. Un RIB devra être fourni. Aucun remboursement ne sera effectué sans justificatif avéré.

Article 13/ Attestation de présence
Les numéros de déclaration SDJES sont inscrits sur les factures. Les factures servent d'Attestation de présence. La fiche d'inscription délivrée lors de votre enregistrement informatique vaut pour devis.

mention « Lu et approuvé »

Signature :

CHARTE DE VIE COLLECTIVE

Notre objectif est de passer tous ensemble un agréable moment. Pour cela, nous devons respecter un certain nombre de règles de vie en groupe, réglementaires et/ou indispensables au bien-être de chacun :

✓ **Tabac** : La cigarette et la cigarette électronique sont strictement interdites dans les lieux publics conformément à la réglementation en vigueur.

✓**Drogues et Alcool** : Ils seront strictement interdits conformément à la réglementation en vigueur.

✓**Comportement** : Tout le monde (jeunes et adultes) doit avoir une attitude respectueuse des uns et des autres et de nos différences culturelles. C'est un principe fondamental de la vie en collectivité. Un comportement intolérant, agressif ou violent, le non-respect des règles de vie, du matériel ou des locaux peuvent, si l'équipe l'estime, entraîner une exclusion définitive du séjour.

✓**Sexualité** : les relations amicales et affectives entre les jeunes sont dans la nature des choses. Toutefois, l'équipe d'encadrement ne saura tolérer un comportement excessif contraire aux principes éducatifs de l'œuvre organisatrice.

✓**Moyens de communication** : l'utilisation des téléphones portables sera tolérée en fonction des lieux et des moments définis en commun. En cas de perte ou de vol, chacun en sera l'unique responsable.

✓**En hébergement** : l'accès aux lieux de vie sera interdit à toute personne étrangère au groupe.

✓**Argent de poche** : Si l'enfant possède de l'argent pendant le séjour, il en sera l'unique responsable en cas de perte ou de vol.

✓ **Laïcité : il est rappelé qu'en vertu de la Loi sur les** séparatismes (Loi N°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République), il n'est pas possible de faire droit à des demandes d'aménagement de nos fonctionnements qui lui sont contraires.

➢ L'enfant s'engage à respecter la charte de vie collective.

L'équipe des Semaines à Thèmes

Signature des parents Signature de l'enfant

N.B : Ce certificat médical est valable pour l'année scolaire <u>en cours</u>.

►*TOUTES les cases doivent être cochées dans la mesure où votre enfant est apte à pratiquer l'activité durant l'année.*

Le certificat sera utilisé durant chaque période de vacances scolaires et pour les activités physiques afférentes.

Il est OBLIGATOIRE ET UNIQUE. Aucun autre format ne sera accepté.

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussignée(e), Docteur……, certifie que

l'enfant……..……examiné ce jour :

❒ ne présente aucune contre indication à la pratique des activités physiques et sportives.

❒ ne présente aucune contre indication à la pratique du ski et disciplines associées.

❒ ne présente aucune contre indication à la pratique du <u>baptême</u> de plongée sous-marine *(profondeur : 3 mètres maxi)*.

❒ ne présente aucun signe de maladies contagieuses et par conséquent est apte à la vie en collectivité.

❒ est à jour de sa vaccination pour l'année scolaire 2025/2026.

NOMBRE DE CASES COCHEES : ……./5.

A…… Le ……..

<u>Signature et Cachet du Médecin</u>

✦ Observations pouvant permettre de mieux comprendre le comportement du jeune

……

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

✦ Nom et coordonnées du médecin traitant :

……

TOUT TRAITEMENT PRIS SUR LA STRUCTURE NECESSITERA L'ORDONNANCE DU MEDECIN ET UNE AUTORISATION PARENTALE

✦ Votre enfant souffre-t-il d'allergie :

Asthme :	Oui ❒	Non ❒
Alimentaire :	Oui ❒ : ……..	Non ❒
Médicamenteuse :	Oui ❒ : ……..	Non ❒

Autres : ……....

✦ Préciser la cause de l'allergie et la conduite à tenir :

……

✦ Préciser si l'enfant suit un régime alimentaire particulier : ……..

✦ Entourer (si nécessaire) : Classique Sans porc Végétarien

✦ Les difficultés de santé *(maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation, diabète, PAI, hyperactivité, troubles du comportement)* en précisant les dates récentes et les précautions à prendre :

……

EN CAS DE PROTOCOLE PARTICULIER OU DE TRAITEMENT, FOURNIR LE PROTOCOLE COMPLET À SUIVRE (PAI)

✦ Votre enfant porte-t-il des lentilles, lunettes, prothèses auditives, prothèses dentaires, etc… :

……

✦ Votre enfant est-il en situation de handicap : Oui ❒ Non ❒

✦ Bénéficie-t-il de l'AEEH Oui ❒ Non ❒

AUTORISATION MEDICALE 2025/2026

Je soussigné(e) Mr/Mme……autorise le directeur à prendre, le cas échéant, toutes mesures : traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale, rendues nécessaires par l'état de mon enfant : (nom/prénom)……

Signature :

Fait à La Garde, le .....….....

ATTESTATION PASS NAUTIQUE

{Arrêté du 25 avril 2012 portant application de /'article R. 227-13 du code de /'action sociale et des familles fixant /es modalités d'encadrement et /es conditions d'organisation et de pratiques de certaines activités physiques en ACM. Arrêté du 28 février 2022 portant application de la modification de ce test}.

Ce Pass Nautique est obligatoire pour la pratique des activités suivantes : voile, windsurf, catamaran, trimaran, croisière, optimiste, wakeboard, ski nautique, kitesurf, raft, canoë-kayak, eaux vives, surf des vagues, canyoning.

Si l'enfant possède déjà un Pass nautique ou le test de sauve nage, vous pouvez en produire une copie en lieu et place du présent document.

Ce test a une validité permanente, nous vous recommandons de le conserver, et faire des photocopies pour toute utilisation.

Je soussigne(e) _____

Titulaire d'une qualification permettant, conformément aux dispositions du code du sport en vigueur, l'encadrement d'une des activités suivantes : la natation, le canoë-kayak, la voile, le canyoning, le surf de vagues.

Titulaire du diplôme n° _____

ET de la carte pro n° _____

Entourer le diplôme correspondant :

BEESAN	BNSSA	MNS	BPJEPS CANOE
BEES CANOE	BEES VOILE		BPJEPS KAYAK
BEES KAYAK			BPJEPS SURF

Autre qualification (joindre copie du diplôme) _____

Certifie que :

NOM : _____ PRENOM : _____

Date de naissance : .....

A réalisé avec succès les 5 épreuves suivantes :

1. Effectuer un saut dans l'eau
2. Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes
3. Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes
4. Nager sur le ventre pendant 20 mètres
5. Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.

Ces épreuves ont été effectuées (cacher la case correspondante) :

□ Avec brassière
□ Sans brassière
□ En piscine
□ Sur le lieu d'activité

Date : _____ Cachet et signature